



Département de Haute-Savoie
Commune de Sciez
614 avenue de Sciez 74140
Tel : 04 50 72 60 09
Mail : commune.sciez@orange.fr
Site : ville-sciez.fr

Convocation au Conseil Municipal

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du Conseil Municipal se tiendra, au centre d'animation de Sciez le :

Lundi 26 octobre 2020 à 19h30

pour débattre de l'ordre du jour ci-après exposé.
Comptant sur votre présence à cette séance,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Sciez, le 19-10-2020

Le Maire,
DEMOLIS Cyril



Afin de garantir les mesures de lutte contre le COVID-19 la réunion aura lieu exceptionnellement au Centre d'Animation de Sciez (CAS) route d'Excenevex.

Ordre du jour du conseil municipal du Lundi 26 octobre 2020

Nomination du secrétaire de séance :

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, procéderont à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, et ce conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation du procès-verbal de la séance du 28-09-2020 :

Chaque membre du Conseil Municipal ayant eu communication du procès-verbal de l'Assemblée du 28-09-2020, les élus présents voudront bien décider l'approbation de ce document.

Question non soumise à délibération :

- Présentation de l'association de Chavannex

Questions à délibérer :

Marché public

- Tennis couverts : Approbation du choix de la CAO pour la maîtrise d'œuvre

Sport

- Candidature pour l'obtention du label « Terre de Jeux 2024 »

Tourisme

- Taxe de séjour : Tarifs 2021

Personnel communal

- Convention de formation par apprentissage

Foncier

- Acquisition parcelle AN 309
- Acquisition parcelle AN 160
- Acquisition parcelles boisées -SAFER

Décisions du Maire :

Prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal - Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Délibération N°2020-07-03 du 16 juillet 2020

DEC n°2020-29 du 29-09-2020

Convention de mise à disposition du local annexe à l'ancienne école de Bonnatrait à l'association EURCASIA.

Considérant la demande de M. Philippe GUICHARDAZ, président de l'association EURCASIA, sollicitant la Commune pour organiser des cours de Russe,

Considérant le local annexe à l'ancienne école de Bonnatrait vacant,

Le Maire décide,

De passer et signer, avec l'association EURCASIA, une convention de mise à disposition du local annexe à l'ancienne école de Bonnatrait, situé au 27, route de Choisy à sciez. La présente convention est conclue pour tous les mercredis de l'année scolaire, de 18h à 19h, pour une durée d'un an à compter du 30 septembre 2020, et renouvelable.

DEC n°2020-30 du 12-10-2020

Délivrance d'une concession dans le cimetière communal -Concession 1214 -carré CAVEAU B-allée DES CAVEAUX-0012

Considérant la demande présentée par Madame JAQUET Chantal 122 rue rouelle 75015 PARIS et Monsieur JAQUET Bernard 394 chemin du vieux Bourg 14130 SAINT BENOIT D'HEBERTOT tendant à renouveler une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder la sépulture de sa famille.

Le Maire décide,

Il est accordé dans le cimetière communal, au nom de Madame JAQUET Chantal et Monsieur JAQUET Bernard, ayants droit de Madame JAQUET Marcelle et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession familiale de 30 ans à compter du 12/10/2020 pour l'emplacement carré CAVEAU B12, allée des Caveaux. Cette concession est accordée à titre de renouvellement de la concession 477 prise par Madame JAQUET Marcelle. Les concessions temporaires sont renouvelables à expiration de chaque période de validité. Le concessionnaire ou ses ayants droit pourront encore user de leur droit à renouvellement, à compter de la date d'expiration, pendant une période de 2 ans. La concession est accordée moyennant la somme de 500 euros à verser à la Trésorerie de Thonon-les-Bains,